

20^c.

Journal du Lot

20^c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	9 fr.	16 fr. 50	30 fr.
Autres départements	9 fr. 50	17 fr. 50	32 fr.

TÉLÉPHONE 31

COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE et Louis BONNET

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES	1 fr. 50
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)	1 fr. 50
RÉCLAMES 3 ^e page (— d° —)	2 fr. 50
» 2 ^e page (— d° —)	4 fr. »

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

La répression terrible des manifestations populaires par le gouvernement socialiste de Berlin. — Une déclaration de M. Malvy sur la question des dettes et des réparations.

On a célébré dans le sang le Premier Mai, Fête du Travail ! C'est par la guerre civile qu'on a glorifié ce Jour de Paix ! Il n'y a eu d'hymne à la Fraternité que les coups de fusil et de revolver, les crépitements de mitrailleuses et les explosions de grenades.

Des barricades aux carrefours, des charges de police sur les émeutiers, des autos blindées roulant dans les nuits noires au feu des projecteurs ! Des femmes fusillées sur les balcons, des enfants écrasés sous les pas des chevaux. Cadavres sur les pavés, cadavres dans les maisons, blessés dont on ne sait pas le compte. Toute une partie de la ville maintenue pendant plusieurs jours en état de siège — ou, pour parler plus exactement : en état de bataille.

Le gouvernement, déployant toute la force publique, a réprimé les manifestations populaires et écrasé la résistance. Il y a du sang partout. — L'ordre règne.

— Eh ! mais, dans quel pays de réaction et de dictature on donc pu se passer ces faits abominables ?

— A Berlin ! Capitale de la Prusse dont le gouvernement est tout entier socialiste, dont le Préfet de Police, agent du Ministre de l'Intérieur est, comme son chef, membre de la S. A. L. O. (Section Allemande de l'Internationale Ouvrière).

C'est un fait caractéristique et qu'il faut noter. Il contribue à nous renseigner par l'expérience sur la manière dont les socialistes comprennent l'exercice du pouvoir.

En Allemagne du moins, ils ne sont pas pour la manière douce et libérale. Ils y emploient les moyens des gouvernements d'autorité — et de la plus rude ! Ni Primo de Rivera, ni Mussolini n'auraient pu, en des circonstances semblables, déployer plus de force et plus de rigueur.

Ah ! c'est que le pouvoir transforme les hommes et les partis. Là, ils sentent leurs responsabilités. Ils ont la charge d'un pays et la réalité est devant eux, qu'ils ne peuvent éluder ni négliger.

Aussi ne faut-il pas s'étonner de voir les socialistes défendre le pouvoir quand ils y sont avec plus de farouche énergie encore qu'ils n'en mettent à l'attaquer quand ils sont dans l'opposition. En passant d'un côté à l'autre de la barricade, leur point de vue s'est forcément modifié et les mêmes choses leur apparaissent sous un jour tout différent. C'est un phénomène qui ne dépend pas d'eux et je le dis sans ironie : ce qui change quand on passe de l'opposition au pouvoir ce ne sont pas les hommes, ce sont les positions.

Je ne m'étonne donc pas que les socialistes se montrent au gouvernement les vigoureux défenseurs de l'ordre qui est indispensable à la santé du corps social. Il n'est pas d'organisation, il n'est pas de collectivité qui puisse s'en passer. Les socialistes ont donc raison de défendre la société qu'ils administrent contre le mal le plus grave qui la puisse atteindre. Ils ne font que leur devoir en réprimant les troubles.

Mais, les socialistes, ils n'y vont pas de main morte et leur droite est terrible. Ils fusillent le peuple avec une tranquillité et une désinvolture un peu bien surprenantes... Et il y a tout de même des manières moins rudes, pour apprendre aux gens à vivre, que de les tuer !

On suit avec une attention profonde et quelque peu anxieuse les efforts qui sont actuellement faits pour empêcher l'échec définitif du Comité des Experts. Sur cette question des réparations et des dettes, l'opinion publique en France — mis à part les communistes qui, eux, sont de Moscou — est unanime.

M. Malvy, président de la commission des finances, vient de faire à ce sujet d'intéressantes déclarations dans un discours prononcé à Cazillac devant les agriculteurs réunis. Le passage suivant de son important dis-

cours a été particulièrement applaudi :

« Il est en ce moment, a-t-il dit, un grand problème qui préoccupe à juste titre l'opinion publique. C'est celui des réparations et des dettes. Comment se résoudre-t-il ? Nous espérons et nous souhaitons vivement qu'une solution d'équité et de paix soit acceptée par toutes les puissances intéressées. Mais il faut que l'on sache que sur cette question, vitale pour nous, la thèse française est celle du pays tout entier. Sur ce point, en effet, il n'y a pas de partis, mais la Nation.

« Nos voisins parlent de tribut de guerre. Il n'y a, dans nos revendications, que la simple et juste réparation d'un dommage causé. C'est un principe de droit et de justice qui s'applique aux Etats comme aux individus. Or, on ne peut nier le fait, ni par suite le bien-fondé de notre cause. J'ajoute que cette solution d'équité commande notre économie nationale.

« Quant à nos dettes, qui ne se justifient pas du reste avec la même force que notre créance, car on peut en discuter à la fois la légitimité et les chiffres, ce sont des charges de la guerre communes à tous les alliés que nous ne saurions accepter qu'en les liant étroitement à la créance allemande. Nous ne payerons qu'avec la certitude des paiements allemands correspondants et dans la limite de ces paiements. Enfin, le plan Dawes n'est pas caduc. »

M. Malvy a exprimé là le sentiment profond de la nation qui ne reniant pas ses dettes ne saurait comprendre qu'on la veuille forcer à renoncer à sa créance !

O-O-O

PETITS MOTS D'ECRITS

VEDETTES

Après les élections municipales, la rentrée parlementaire... Les socialistes y songent, eux, puisqu'ils ont bien leur groupe au Palais-Bourbon, vient de s'enrichir d'un revenant de qualité.

Les psychologues affirment même que MM. Vincent-Auriol et Barthélemy ont, non sans mélancolie, le retour de cette étoile S. F. I. O.

Dame : bon gré, mal gré, et par la force des choses, ils passent au rang de lieutenants. M. Frossard devra céder au leader son tour d'éloquence. Et M. Frot, qui fit une intervention remarquée, aura moins souvent l'occasion de faire valoir sa dialectique.

Car M. Blum a du retard et tient à l'honneur de le rattraper. Il y aura foule la première fois qu'il interpellera M. Poincaré.

Au fait, grâce aux vacances, M. Poincaré, depuis quelque temps, jouit d'un loisir oisif. Pendant que M. Chéron essaye, fait sonner et trébuche les nouveaux écus (la thune de la Victoire) dont il nous gratifie, que fait M. Poincaré ?

Sans doute il a bien les Experts, il a bien les tournées pastorales que l'abbé antinational Huey effectue inlassablement dans les départements d'Alsace. Ce serait bien mal connaître M. Poincaré que de croire que de tels points noirs suffisent à troubler sa vue.

M. Poincaré continue et corrige ses Mémoires. Eh oui, ils ne sont point finis et maints hommes politiques, et autres, en attendant la suite, avec la langue un peu sèche...

Avec cette fièvre de labeur qu'il apporte dans tous ses actes, notre Premier, il faut le dire, encadre au crayon, ajoute, l'Histoire, pour cet homme sec et précis, devient passionnée et provocante comme un défi. A ce train, les Mémoires seront bientôt achevés. Il ne restera plus à attendre que ceux dont M. Clemenceau nous menace, pour la rentrée d'automne.

Et voici, pour les amateurs de pointes et de flèches, de bons moments en perspective.

Chacun sait comme on a plaisanté, à Paris comme à Narbonne, sur ce régime sec, cher à M. Blum.

(M. Philippe Berthelot prétend d'ailleurs que, quand il traite M. Léon Blum, celui-ci boit, sans se faire prier, vieux Graves ou Barsac doré...)

On verra bien, à la buvette.

A-t-on noté, à ce propos, qu'il existe un Parlement dont la buvette ne débite plus que des boissons hygiéniques ?

Celui de Washington, par exemple.

La question ne se pose même pas. Non, il s'agit de la buvette du Reichstag. Voici quelque temps, le président Loeb, « dans l'intérêt du législateur et pour lui épargner une fatigue inutile » a décidé que « le débit des boissons alcooliques serait interdit à la buvette » du Parlement allemand.

On n'en a pas beaucoup parlé, chez nous. Mais il paraît que cela a fait très bon effet... en Amérique. [La Voix].

Informations

La France et le désarmement

Parlant de la conférence du désarmement, le journal anglais « Sunday Referee » constate que le geste de conciliation de la France est le premier pas qui ait été réellement fait jusqu'ici vers un accord général.

Le Journal exprime l'espoir que ce geste en inspirera d'autres plus importants.

La question des réparations

M. Owen D. Young, président du Comité des experts financiers, a informé samedi après-midi, les représentants des groupes créanciers, que le docteur Schacht accepte, sous certaines réserves, les chiffres contenus dans le compromis qu'il a élaboré.

Le projet américain envisagerait, dit-on, le versement par l'Allemagne d'une annuité moyenne de deux milliards soixante millions pendant 37 ans, les dettes étant d'autre part couvertes, aussi longtemps que cela serait nécessaire, par les paiements du Reich qui aurait la latitude d'utiliser dans ce but sa part des profits de la banque internationale dont la création a été envisagée.

Un emprunt allemand

Le cabinet d'empire ayant pris connaissance des renseignements fournis par M. Hilferding, ministre des finances, sur la situation de la trésorerie du Reich, a décidé, séance tenante, d'émettre un emprunt intérieur de 500 millions de marks.

Un projet de loi a donc été aussitôt transmis à la chambre pour la négociation de cet emprunt qui rapportera 7 0/0 et sera exempt de tout impôt sur la fortune, sur les successions, sur le revenu de conversion prochaine.

Au pays du duc

Un décret royal établit que l'âge minimum utile pour se marier en Italie a été abaissé de 21 à 16 ans pour les hommes et de 18 à 14 ans pour les femmes. Ainsi, la loi civile a été rapprochée de la loi religieuse, qui fixe aussi l'âge minimum à 16 et 14 ans.

Le traitement de la tuberculose

A la réunion annuelle des docteurs de l'hôpital national pour la tuberculose, sir Humphry Rolleston, un des médecins du roi, a attiré l'attention sur les progrès réalisés dans le traitement de la tuberculose par l'injection d'or dans les veines du malade et par le pneumothorax artificiel employé même dans le cas de maladie bilatérale des poumons.

Dissolution du Parlement anglais

C'est vendredi prochain, en présence des membres de la Chambre des Lords et de la Chambre des Communes, que le lord chancelier donnera lecture du décret de dissolution. Ce sera la première fois depuis décembre dernier qu'il présidera la séance du conseil privé. Toutefois, le Conseil d'Etat nommé lors de la maladie du souverain continuera encore à fonctionner jusqu'à ce que le roi soit complètement rétabli. Ce Conseil d'Etat se réunira mardi au palais de Buckingham pour approuver le texte du discours du Trône portant prorogation du Parlement.

En Afghanistan

L'agent commercial de Bachaï Sakao annonce qu'il a reçu un câblegramme du ministère de la Guerre de Kaboul, disant que de violents combats ont eu lieu aux abords de Ghazni entre les troupes du roi Amanoullah et celles de Bachaï Sakao, combats au cours desquels l'armée d'Amanoullah a été complètement battue et poursuivie jusque sous les murs de Mukkar.

L'armée de Bachaï Sakao aurait, d'après cette dépêche, capturé une grande quantité de matériel de guerre dans la région de Mukkar, et se serait emparée du quartier général d'Amanoullah.

Au Mexique

Une tentative d'assassinat a été perpétrée contre le général Calles, à Heronovillo.

C'est au cours d'une réception en son honneur, que le général a été l'objet d'une tentative d'assassinat.

Un jeune homme, fils d'un ancien gouverneur de l'Etat de Sonora, s'approcha du ministre, comme pour l'embrasser, un couteau à la main. L'agresseur a été immédiatement désarmé par un officier d'état major.

Le pacte Kellogg

Le gouvernement du Guatemala a donné son adhésion au pacte Briand-Kellogg, sous réserve de la ratification législative.

Au Venezuela

Le général Gomez, qui a été réélu pour la troisième fois président du Venezuela, a adressé au Congrès vénézuélien

un télégramme dans lequel il exprime son profond regret de ne pouvoir reprendre les fonctions présidentielles.

Le Congrès a chargé immédiatement une députation de se rendre auprès du général pour recueillir de vive voix les raisons de son refus et discuter avec lui de la situation assez difficile créée par son attitude.

EN PEU DE MOTS...

— Mlle Pfanner, partie de Calais en hydrocyclette, samedi à 7 heures, est arrivée à Douvres à 18 h. 6 après avoir traversé le détroit du Pas-de-Calais.

— On annonce que le roi d'Italie se disposerait à conférer à Mussolini le titre de chancelier à vie.

— Un hydravion du service postal régulier entre la France et l'Algérie a franchi la distance Marseille-Alger en 3 heures 10.

— Le sultan du Maroc se propose de s'embarquer pour la France le 18 juin, pour se rendre à Bagnères-de-Bigorre.

— Le bilan des troubles de Bombay est actuellement de 10 morts et de 180 blessés.

NOS ÉCHOS

Les deux ennemis.

Cette fois, elle ne peut plus se céder, la brouille entre Mussolini et d'Annunzio. Elle éclate au grand jour.

Le Duce vient de choisir les trente premiers membres de cette Académie royale italienne qu'il vient de fonder à l'instar de l'Académie française. Et, volontairement, il n'a pas désigné d'Annunzio parmi les nouveaux immortels. D'où l'ire du poète qui ne cesse de tempêter contre celui qu'il appelle maintenant le maître « momentané » de l'Italie.

ÉLECTIONS MUNICIPALES DU 5 MAI 1929

Ville de Cahors

Electeurs inscrits.....
votants.....

3071
2603

LISTE DE MONZIE

(Union de gauche)

	Mairie	Palais	Ecole	Théâtre	TOTAL
1. Docteur Calvet	585	297	366	377	1.625
2. Salanié	561	289	352	351	1.553
3. Gayet	549	283	348	354	1.534
4. Rougier	566	277	340	338	1.521
5. Nicolai	549	283	342	340	1.514
6. Caminade	557	281	335	339	1.512
7. Poudart	552	276	340	332	1.500
8. Poudart	558	279	320	341	1.498
9. Marcony	555	276	334	329	1.494
10. De Monzie	553	276	326	334	1.489
11. Blanc	548	273	340	326	1.487
12. Cournède	534	276	339	328	1.477
13. Alayrac	542	271	332	325	1.470
14. Ferando	540	272	337	316	1.465
15. Chaslanet	543	268	328	325	1.464
16. Malique	553	264	333	313	1.463
17. Marniesse	541	275	322	325	1.463
18. Caillaud	541	276	328	313	1.458
19. Boi	538	277	321	322	1.458
20. Dellard	532	278	326	320	1.456
21. Vidallac	529	267	332	320	1.448
22. Rollès	522	271	319	311	1.423
23. Gibert	534	267	308	310	1.419
24. Theil	519	266	318	314	1.417
25. Couderc	523	266	311	312	1.412
26. Henry	527	270	311	301	1.409
27. Cammas	519	265	306	310	1.400

Candidat socialiste isolé

Bergon	30	11	21	15	77
--------------	----	----	----	----	----

LISTE MIQUEL

(Cartel des gauches)

	Mairie	Palais	Ecole	Théâtre	TOTAL
1. Crabol	388	211	234	321	1.154
2. Miquel	379	223	216	302	1.120
3. Holzer	383	205	201	289	1.078
4. Molinié	360	199	191	293	1.043
5. Bach	362	198	189	283	1.032
6. Lagrange	358	198	192	278	1.026
7. Bouthomieux	353	193	189	277	1.012
8. Arnaudet	353	187	194	274	1.008
9. Dissès	359	191	176	280	1.006
10. Docteur Péri	342	194	197	267	1.000
11. Bessières	340	197	192	271	1.000
12. Anzi	352	190	187	258	987
13. Tulat	343	185	184	271	983
14. Delcros	337	186	183	275	981
15. Mention	356	181	176	265	978
16. Barthélémy	344	181	176	260	961
17. Mirabel	346	184	174	263	967
18. Ballegou	335	177	173	256	941
19. Maligne	333	172	178	257	940
20. Marmiesse	334	181	167	256	938
21. Teulière	332	184	169	252	937
22. Fovez	335	173	175	252	935
23. Faurie	328	180	165	254	927
24. Blanc	332	170	167	254	923
25. Fougère	328	172	170	253	923
26. Valet	324	174	168	242	908
27. Joulié	326	172	163	247	908

Candidat communiste

Lafage	74	36	79	110	299
--------------	----	----	----	-----	-----

Toute la liste De Monzie est élue

VIVE CAHORS !

Cahors n'est donc pas un service de M. Miquel ! Cahors ne vient pas quand on le sonne, comme un tartin ! Trop habitué à donner des ordres de vote et d'achat, M. Miquel a cru qu'on traitait les bulletins de vote comme des titres coloniaux et il a confondu la campagne électorale avec une campagne de Bourse...

C'est une question de justice et de probité qui se pose... Une question de propriété morale. Quelque chose de plus haut encore qu'un problème politique. Il s'agit de savoir si l'ingratitude et la pénétration sont des vertus républicaines ; si la trahison, le lâchage, le reniement des amitiés, l'oubli des services rendus font partie du programme démocratique. — Les Cadurciens ne l'ont pas admis.

Il s'agit de savoir si en République la fortune doit égarer l'intelligence, si l'on doit préférer la richesse au talent ; si l'opulente incapacité d'un multimillionnaire, la nullité aux reflets d'or d'un ploutocrate ambulant doivent primer la haute valeur et la magnifique talent d'un homme qui depuis de longues années emploie ses dons supérieurs au service de la cité, du département et de la cause démocratique. — Les Cadurciens ne l'ont pas admis.

Il n'ont pas voulu céder aux petites habiletés et aux grossières somnolences d'un féodal de la Finance. Ils ont senti que comme une offense à leur dignité de libres citoyens ce trafic de bluff et de mensonge qui les assimilait à nous ne savons quelle marchandise de Bourse !

Leur fureur a violemment réagi contre ces mœurs de carrefour qu'on a voulu importer dans leur cité et ils se sont rappelés que la première des vertus républicaines, c'est l'honneur !

Voilà, résumée en quelques lignes, toute l'histoire de cette élection. A certains personnages — pleins d'eux-mêmes, c'est-à-dire pleins de vide — qui s'instituent volontiers professeurs sans diplôme de choses qu'ils ne savent pas, elle pourra donner une leçon dont ils ont singulièrement besoin : une leçon de modestie !...

Quel triomphe arrogant et insultant aurait eu nos adversaires ! Ah ! en voilà qui ne se seraient pas privés de pérorer les vaincus !... Tout était préparé pour célébrer la victoire par des musiques déjà commandées, par des défilés et des parades publiques, par des sérénades et des manifestations insolentes pour ceux qu'ils croyaient déjà tenir sous leurs pieds...

Hélas ! il a fallu décommander l'explosion d'enthousiasme spontanée dont on avait si soigneusement organisé l'improvisation ! Et le chef responsable — en place du cortège triomphal auquel il avait rêvé, a dû rentrer chez lui pour méditer tristement devant son coffre-fort sur une vérité cruelle qui venait de lui être révélée : à savoir qu'il est des limites à la puissance de l'or !...

Toute la liste de l'Union de Gauche est élue au premier tour. Toute la liste du Cartel de l'Or est battue.

Le moins favorisé des candidats de la liste de Monzie dépasse de 246 voix le plus favorisé de la liste Miquel. D'une liste à l'autre, il y a 471 voix d'écart entre les deux premiers et 492 voix entre les deux derniers.

Enfin, pour apprécier à sa juste mesure l'importance de la victoire remportée, il n'est que de rapprocher les moyennes : celle de la liste de Monzie est de 1475, celle de la liste Miquel est de 986.

C'est donc à une majorité de 489 voix que sont élus les nouveaux conseillers.

Aux Cadurciens

LES REMERCIEMENTS DE M. DE MONZIE

Citoyens,

Les élus du 5 mai vous adressent l'expression de leur vive et affectueuse gratitude.

Ils vous remercient d'avoir fait justice, d'avoir déjoué l'intrigue et condamné les calomnieux.

Ils vous remercient d'avoir affirmé par votre simple vote la suprématie des idées sur les disciplines, sur les fausses disciplines.

Et moi, je vous remercie d'avoir, en donnant au Docteur Calvet 1.625 suffrages, primé la bonté — vertu suprême des démocrates qui sont trompées si elles ne sont fraternelles.

Toutes rancunes et rancœurs disparues avec les vestiges des tristes polémiques, j'offre au cher peuple de Cahors la nouvelle assurance d'un dévouement qui, pour être à la mesure de sa confiance renouvelée, ne méconnaîtra aucun devoir et n'oubliera aucune misère.

Votre

De MONZIE.

Les élus des communes

ANGARS-JULLIAC. — Section Julliac : 5 candidats. — Elus : MM. Maurel Jean-Henri, Maurel Marc, Cantagrel, Couhot ; 1 ballottage.

Section Julliac : 5 candidats. — Elus : MM. Agié, Cubaynes ; 3 ballottages.

ARCAHBAU. — 12 candidats. — Elus : MM. Cabaret, Viers, Loumet, Fréjavielle, Rogin, Pons, Roux, Dajan, Lagrèze, Borredon, Pechbert, Pouget.

AUJOLS. — 10 candidats. — Elus : MM. Dulac, Frayssie, Capoulade, Margillat, Pouzergues, Caminade, Ausset, Lalande, Bourrières, Aymard.

BACH. — 10 candidats. — Elus : MM. Lacaze, Courdès, Dajan, Théron, Thérèse Jérôme, Thérèse Jean-Pierre, Fournis, Rescoussit, Frayssie, Issendou.

BEAUREGARD. — 12 candidats. — Elus : MM. Pradié, Cavallé, Peyre, Martiel, Delpech, Couderc, Frayssie ; 3 ballottages.

BELAYE. — 10 candidats. — Elus : MM. Cler, Almay, Trassat, Froment, Bru, Labie, Raynal, Lapersonne, Baffalé, Rajade.

BELMONT-STE-FOI. — 10 candidats. — Elus : MM. Pignères, Cournot, Salles, Couderc, Déjean, Brugidou, Alfred, Linon, Cantagrel, Gure, Brugidou, Léon.

BELMONT-STE-FOI. — 10 candidats. — Elus : MM. Lespinaud, Ramon, Barres, Larroque, Taillandier, Tourné, Bréchand, Vennais, Lagard, Pouget.

BERGANTY. — Section de Berganty : 5 candidats. — Elus : MM. Calmette, Cubaynes, Ganil, Dajan ; 1 ballottage.

Section de Lapeyre : 5 candidats. — Elus : MM. Cassayre, Balmes Aristide, Balmes Séraphin, Cabaret, Rames.

BLARS. — 10 candidats. — Elus : MM. Carjat, Raffy, Borne, Galté, Vigné, Laffargue, Vinnac, Baras, Galté, Lasfargues.

BOUZIES. — 10 candidats. — Elus : MM. Bessac, Delon, Linas, Cazes, Andissac, Faurie, Armand, Roussy Pierre, Roussy Auguste, Couderc.

CABRERETS. — 12 candidats. — Elus : MM. Marcezac, Bras, Besse, Conté, Maurel, Peyrichou, Gervaise, Armand, Bouscary, Faurie, Ségala, Lathès.

CAILLAC. — 10 candidats. — Elus : MM. Brugel, Marabelle, Brunet, Bosc, Rigal ; 5 ballottages.

CALAMANE. — 10 candidats. — Elus : MM. Cognac, Riblé, Dujol, Ausset, Laparra, Rostan, Contou, Pagès, Combarieu ; 1 ballottage.

CALVIGNAC. — 12 candidats. — Elus : MM. Vignals, Bousquet, Verhuet, Peyre, Cournède, Vayrou, Caze de Lagarrigue, Belvezet, Conquet, Couderc ; 3 ballottages.

CAMBAYRAC. — 10 candidats. — Elus : MM. Teulet, Beldio, Ibert, Restes, Ausset, Clary, Bergon ; 3 ballottages.

CASSAGNES. — 10 candidats. — Elus : MM. Filhol, Delrieu, Costes, Bruyère, Bousnac, Redon, Salvan, Joula, Landiech ; 1 ballottage.

CASTELFRANC. — 10 candidats. — Elus : MM. Bonis, Bordes, Joula, Vassal, Bessières, Cavané, Graulhières ; 3 ballottages.

CES CHIFFRES ONT UNE ÉLOQUENCE QUI SE SUFFIT À ELLE-MÊME ET QUI REND TOUT COMMENTAIRE SUPERFLU.

C'est pour la démocratie que Cahors a voté contre la ploutocratie, pour le talent contre l'argent, pour la justice et la vérité contre le mensonge et le bluff.

Vive Cahors !
Vive la République !

CATUS. — Section de Catus : 10 candidats. — Elus : MM. Bach, Courtill, Vayssie, Delpech, Baldy, Maradènes, Soulié, Maury, Cadrieu, Moles.

Section de Salvezou : 2 candidats. — Elus : MM. Rey, Bore.

CARNAC-ROUFFIAC. — 1^{re} Section Carnac : 7 candidats. — Elus : MM. Caumont, Fanguède, Bessières, Caumont, Vincent ; 2 ballottages.

2^e Section Rouffiac : 3 candidats. — Elus : MM. Vessio, Ausset, Lavergne.

CAZALS. — 12 candidats. — Elus : MM. Tourniol, Vialard, Lavigne, Cary, Brousse, Salgues, Auricoste, Pouly, Combarel, Lemozy, Valette, Maingol.

GENEVIERES. — 10 candidats. — Elus : MM. Vessio, Ausset, Lavergne.

CAZALS. — 12 candidats. — Elus : MM. Tourniol, Vialard, Lavigne, Cary, Brousse, Salgues, Auricoste, Pouly, Combarel, Lemozy, Valette, Maingol.

CREMPS. — 10 candidats. — Elus : MM. Ourviel, Lonjou, Sembel, Bach, Conquet, Fourné, Darnaud, Miquel, Armand Delphin, Armand Emile.

DOUBLE. — 12 candidats. — Elus : MM. Arnaudet, Fournié, Linon, Rigal, Pagès, Albert Paul, Albert Maurice, Valette, Barré, Rouanères.

ESCAMPS. — 10 candidats. — Elus : MM. Vayssie, Cagnac, Ourviel Henri, Ourviel Camille, Simet, Sarny, Frayssie, Oullié, Galté, ESCLAUZES. — 10 candidats. — Elus : MM. Lacaze Frédéric, Sembel, Donadieu, Lacaze Adolphe, Bach, David ; 4 ballottages.

FLAUJAC-POUILLOIS. — 10 candidats. — Elus : MM. Cubaynes Antoine, Cubaynes Frédéric, Despeaux, Capoulade, Sabrié, Brugidou, Bach, Cubaynes Jean, Riols, Sébal.

FLAUJAC-POUILLOIS. — 10 candidats. — Elus : MM. Bruguatière, Lousert, Cantagrel, Vidal, Vessie, Bessières, Ollières, Brousse, Laur, Bruguatière Fabien.

FONTANES. — 1^{re} section : 12 candidats. — Elus : MM. Gazes, Dugès Célestin, Dugès Auguste, Poudart, Péri, Alaux, Planavergne, Carroul, Barreau.

Section de St-Sever : 3 candidats. — Elus : MM. Brugidou, Bossoli, Girma.

GINDOU. — 12 candidats. — Elus : MM. Soulié, Pélatié, Jurquet, Figeac, Lamartinière, Dargès, Menage, Amagat, Lasfargues ; 3 ballottages.

GREZÈLES. — 10 candidats. — Elus : MM. Nouvel, Roussy, Lala, Massip, Salié, Dulac, Delmon, Loumet, Sémarit ; 1 ballottage.

LABASTIDE-MARNHAC. — 12 candidats. — Elus : MM. Pons, Rouch, Conquet, Pandé, Filhol, Gaillard, Rivière, Belbènes, Restes, Passerieux, Dalot, Roussel, Pons.

LACAPÈLLE-CABANAC. — 10 candidats. — Elus : MM. Delviti, Dumeaux, Delbès, Cassot, Loubert, Aubertin, Tourniol, Fabre, Aymard ; 1 ballottage.

LAGARDELLE. — 10 candidats. — Elus : MM. Capmas, Alduy, Lacoste, Garrigou, Guithau, Costes, Dupuy, Rolland, Marateuch, Orléans.

LALBENQUE. — 16 candidats. — Elus : MM. Courdès, Daynard, Gaillard, Boisset, Fournié, Ferrière, Jonann, Alaux, Leris, Guilhem, Rey, Vidal, Lon, Viches, Girma, Marty.

LAMADELEINE. — 10 candidats. — Elus : MM. Terrie, Conte, Sembel, Castelnaud, Couderc, Andrieu, Bru ; 3 ballottages.

LARROQUE-DES-ARCS. — 10 candidats. — Elus : MM. Calmon, Hérail, Crayol, Delfour, Guichard, Rouquié, Rigal, Théron, Cavalié, Anze.

LASCABANES. — 1^{re} section de Lascabanes : 6 candidats. — Elus : MM. Antefage, Robert, Vincent, Borredon, Bessières, Garrigou.

2^e section d'Escarpas : 4 candidats. — Elus : MM. Levisgac ; 3 ballottages.

LAUZES. — 10 candidats. — Elus : MM. Delfour, Couderc, Cabrignac, Poujade, Richard, Floyrac, Marcouly, Malavelle, Langlès, Bouscary.

LE BOULVÉ. — 10 candidats. — Elus : MM. Caumont, Mourgues, Poujade, Ausset, Delmouly Jean-Henri, Guignes, Delmouly Frédéric, Delmouly Abel, Lacoste, Griffolet.

LENTILLAC-LAUZES. — 10 candidats. — Elus : MM. André, Fioche, Poujade Hippolyte, Reuillès ; 3 ballottages.

LES ARQUES. — 12 candidats. — Elus : MM. Girard, Arnaud, Péri, Gramond, Varny, Delon, Bonnefons, Arteil, Vayssié, Marroux, Foulquieu, Vidal.

LES JUNIES. — 1^{re} section : 9 candidats. — Elus : MM. Solimac, Boulzaguet Damien, Couture, Grégory, Teysnière Léon.

2^e section : 3 candidats. — Elus : MM. Boulzaguet Irénée, Maury, Félix, Fourcaud, Aubry.

3^e section : 3 candidats. — Elus : MM. Teysnière Joseph, Attabas, Cayla.

LIMOGNE. — 12 candidats. — Elus : MM. Couderc, Bach, Crayssac, Calerit, Lafon, Lagarde, Ollé, Dubrun, Delon, Lagarrigue, Décremps ; 1 ballottage.

LUGAGNAC. — 10 candidats. — Elus : MM. Rames, Capelle, Bach J-B, Fau, Bach Arthémon, Bach Henri, Delpech, Bach Elol, Calmels, Lads.

LUZIGNAC. — 16 candidats. — Elus : MM. Poudart, Bessières, Delmestre, Vidal, Sibonde, Barry, Bonnard, Fournié, Delol, Bordes, Boulzaguet, Cavalié, Bousquet, Audard, Laurent ; 1 ballottage.

MARMINIAC. — 12 candidats. — Elus : MM. Sanayal, Dellac, Molinié, Pélissier, Valet, Garrigou, Rouby, Gaussons, Soussirat, Mommeja.

MAUROUX. — Section de Mauroux : 7 candidats. — Elus : MM. Pouzet, Maresca, Labonne, Gardes, Lacombe, Esquieu ; 1 ballottage.

Section de Cabanac : 3 candidats. — Elus : MM. Lescon, Delbès, Lescon.

MAXOU. — 1^{re} section de St-Pierre-Lafayette : 4 candidats. — Elus : MM. Delmas, Magot ; 2 ballottages.

2^e section de Maxou : 3 candidats. — Elus : MM. Mèges, Bru, Combes.

3^e section de Broellies : 3 candidats. — Elus : MM. Lagrèze, Cammas, Lavergne.

MONTCAIRRIER. — Section de Montcairrier : 6 candidats. — Elus : MM. Escande, Lagrèze, Landiech, Imbertie, Soulayrès, Leymarie.

Section de Mazières : 3 candidats. — Elus : MM. Billous, Delrieu, Froment.

Section de Pestillac : 3 candidats. — Elus : MM. Mazu, Lachaud ; 1 ballottage.

MONTCLÈRE. — 12 candidats. — Elus : MM. Roumèges, Souleilhou, Billières, Mezger, Dupuy, Ségol, Carrié, Bonnet, Camille, Joulet, Berthier, Verdier.

MONTCUQ. — 16 candidats. — Elus : MM. Peindaries, Lasvènes, Ressaiguer, Aly Justin, Carrières, Solacroup, Cambou, Combalbert, Guignes, Combarieu, Pagès, Aly Louis, Carles, Delmas, Jarreau, Vidal.

MONTDOL. — 12 candidats. — Elus : MM. Bousges, Vayssat, Raynal, Sicaud, Gaillard, Biron, Gibert, Baltrand, Berc, Barthes, Marconnet, Courdès.

MONTJESTY. — 12 candidats. — Elus : MM. Emile Delfort, Panouze, Delpech, Lacoste, Vielcazes, Verdier, Larnaudie, Galté, Delfort Armand, Solignac, Nadal, Lacombe.

ORNAC. — 10 candidats. — Elus : MM. Cassan Amédée, Issaly, Valette, Oullié, Capmas, Delit, Cassan Casimir ; 3 ballottages.

PARNAC. — 12 candidats. — Elus : MM. Delpouget, Hautessières, Foissac, Pons, Al, Albert, Brunet, Caminade, Bruguatière, Brunet Marius, Bouysson, Joulet, Lafage.

PERN. — 1^{re} section : 9 candidats. — Elus : MM. Blanc, Besombes, Mérie, Austruy, Bach, Rescoussit, Delpech, Troussel, Piécourt.

Section de Téry : 3 candidats. — Elus : MM. Rames, Vayssières, Roudié.

PESCADOIRES. — 10 candidats. — Elus : MM. Delviti, Delviti, Cavané, Jules Dulac, Oulrières, Dulac Joseph, Benara, Jacqué, de Jeunfreau de Blazac, Delfour.

POMAREDE. — 10 candidats. — Elus : MM. Annès, Malvy, Garrissou, Lamouline, Valadié Louis, Valadié J-L, Delfour, Lacoste, Delviti, Jacqué.

PONTCIRQ. — 10 candidats. — Elus : MM. Vialard, Besombes ; 8 ballottages.

PRAYSSAC. — 16 candidats. — Elus : MM. Pélissier, Blanchès, Pons, Dutois, Cavané, Carrières, Granis, Cazelles, Puchery.

PUY-LEVEQUE. — 16 candidats. — Elus : MM. Delviti, Vayssié, Crayssac, Pradères, Piécourt, Borredon, Grépière, Demeaux, Delmas, Vilard, Guingal, Mauriol, Bersegl, Delbrel ; 1 ballottage.

SALADE. — 10 candidats. — Elus : MM. Delviti, Rouchard, Blanc, Pezet, Espéret, Caussanel, Despau, Blanc, Bastide, Régis.

SAILLAC. — 1^{re} section : 7 candidats. — Elus : MM. Bès, Pradines, Castelnaud, Delmas, Rey, Frayssie, Marty.

2^e section : 5 candidats. — Elus : MM. Quercy, Issindou, Guilhem, Burg, Loues.

VOL

Pour vol d'engins de pêche, H... et G... sont condamnés à 50 francs d'amende avec sursis.

VOL D'UNE BOÎTE DE SARDINES

Bras Jean, journalier à Arcambal, est poursuivi pour avoir volé une boîte de sardines à la gare d'Arcambal. Il est condamné à 25 francs d'amende.

Les « Amis de l'Harmonie »

Un concert sera donné jeudi, 9 mai, sur les Allées Fénélon de 9 à 10 heures du soir avec les concours de M. Jean Nouyrit, violoncelliste.

PROGRAMME

1. Allegro de Concerti X.
2. Poète et Paysan, Ouverture Supplé Soliste M. Jean Nouyrit
3. Sphinx, Valse Poppy
4. Rip Rip, Fantaisie Planquette
5. Les Echos du Quercy Kelsen

Les Sports

Championnats Scolaires d'Athlétisme

Le jeudi, 2 mai, se sont déroulés à Toulouse, sur le terrain de l'A. C. la Rose, les Championnats Scolaires d'Athlétisme. Les lycées de la région étaient tous représentés et la valeur des athlètes permit des performances fort honorables. La « Quercynoise » du Lycée Gambetta, avait engagé son équipe et comme l'an passé elle se comporta fort dignement.

Aux 100 m., Bertin après avoir gagné facilement sa série, abandonna en finale et fut classé 4^e.

Aux 400 m., Lamothe dut se contenter de la 2^e place après avoir fourni une course splendide et faillit coiffer le vainqueur sur le poteau. Malgré sa belle défense, Massip ne put se classer que 4^e aux 800 m. avec le bon temps de 2'20". La « Quercynoise » devait briller davantage dans les concours. En effet Bertin gagna aisément et dans le plus pur style le saut en hauteur avec 1 m. 67, s'adjugeant aussi le saut en longueur où il battit le favori Bachet de la Violette et du Stade Toulousain avec un bond de 6 m. 07. Le jeune Couderc, 4^e au lancement du poids avec 9 m. 78, prit sa revanche sur son vainqueur en enlevant la 1^{re} place au lancement du disque avec un jet de 28 m. 50 immédiatement suivi de son coéquipier Bayzal classé second avec un jet de 27 m. 50.

Le 4 x 100 relais ne fut pas couru, la « Quercynoise » seule présentant une équipe.

Terminons en félicitant tous les athlètes de la « Quercynoise » qui, ont une fois de plus fait triompher leurs couleurs, et remercions enfin, leur sympathique entraîneur M. Verdier qui par son travail et ses conseils sut les acheminer dans la voie du succès.

P.S. — Nous apprenons que Bertin représentera l'Académie de Toulouse et la « Quercynoise » aux Championnats de France d'Athlétisme qui se disputent jeudi à Paris au stade Pershing. Bonne chance au sympathique athlète de l'A. C. et de la « Quercynoise ».

LE JEUDI DE L'ASCENSION AU ROBINSON

Grand bal

Matinée et Soirée

Arrondissement de Cahors

Cézac

Elections Municipales. — Section de Pechpeyroux. Inscrits, 21; Votants, 19. Ont obtenu :

Garrigues Jean, Conseiller sortant, 18 voix, élu; Robert Cyprien, Conseiller sortant, 14 voix, élu; Mostolac J.-B., Conseiller sortant, 10 voix, élu. M. Garrigues Jean adresse à tous ses électeurs l'expression de ses meilleurs sentiments et ses plus vifs remerciements.

P. M. E. — Nous sommes heureux d'apprendre la participation aux cours de P. M. E. du nommé Garrigues Maurice, fils de notre sympathique conseiller municipal.

A lui et à toute sa famille nos meilleurs vœux de réussite.

Catus

Elections municipales. — Se trouvaient en présence une liste constituée par M. Delpech, maire sortant et se présentant isolément, MM. Courtiel, conseiller sortant; Besombes et Bonafous (Indépendants).

In extremis une seconde liste entière est mise en circulation et recueille une trentaine de voix.

Sont définitivement élus : MM. Delpech, Maury Basile, Baldy Jean, Maradènes Eugène, Cadrieu Jean, Molles Bernard, Bach J.-Baptiste, Soulié Jean, Vaysse Camille, Courtiel Marcelin pour la section de Catus. MM. Rey et Borie pour la section de Salvezou.

La liste du Maire est donc élue toute entière à l'exception d'un candidat.

Labastide-du-Vert

Résultats des élections municipales. — Inscrits : 125. Votants : 109. Majorité absolue : 55.

Deux listes étaient en présence : celle du Maire sortant (bloc républicain) et une liste soi-disant bloc ouvrier et paysan. Ont obtenu :

MM. Labro Auguste, maire sortant, 85 voix; Martin Henri, artiste peintre, 78; Conte Gaspard, conseiller sortant, 67; Peyralade Etienne, 65; Lafage Victor, adjoint sortant, 64; Palisse Antonin, conseiller sortant, 64; Brouel Elacin, conseiller sortant, 64; Bouzon Louis, 63; Ponté Urbain, conseiller sortant, 62; Aglié Auguste, conseiller sortant, 60.

Le plus favorisé de la liste « bloc ouvrier et paysan » a obtenu 48 voix.

La liste de M. Labro, maire, est élue à la majorité absolue avec un grand avantage sur la liste adverse. Les « vrais et sincères » républicains n'ont pas été dupe de la manœuvre de la liste « bloc ouvrier et paysan ».

C'est une belle victoire républicaine. Nous tenons à féliciter en particulier M. Labro, maire pour le nombre de suffrages obtenus qui sont une preuve de l'estime dont il jouit dans la commune. — A. B.

Lherm

Elections municipales. — Dimanche dernier fut pour la commune de Lherm et la section de Péchaurie, un vrai triomphe républicain, digne de la population.

Dès l'ouverture du scrutin, l'animation règne dans le village, une gaité printanière se traduit sur les physionomies et empreint les conversations. Sans bruit, calmes et dignes, les électeurs se rendent aux urnes et firent à la liste Bessou, maire sortant, une grandiose manifestation de confiance et de sympathie républicaine. Avec une imposante majorité, attestée par l'éloquence des chiffres, l'ancien conseil en entier fut réélu. Ce résultat ne fut une surprise pour personne, on s'y attendait depuis longtemps, il est dans l'ordre et confirme les précédents.

M. Bessou, a certes, en face de lui, ses adversaires d'hier, sérieux et mûrs qui à chaque consultation électorale tentent vainement de lui barrer la route, mais leur diplomatie se heurte et se brise net devant la liste d'union républicaine et radicale.

Le rude bon sens de nos paysans ne sera jamais dupe, en suivant et écoutant le chef.

Dimanche prochain, les réélus ne failliront pas à leur devoir, ils confieront à nouveau l'écharpe à celui qui depuis 25 ans les rallie, et gère si scrupuleusement les intérêts de la commune avec un dévouement et une abnégation qui n'a d'égal que sa modestie et son urbanité. Pour ceux qui disent que M. Bessou est un chef, qui remerque une équipe sans politique, nous répondons simplement que tout son programme communal s'inspire de ces deux mots : progrès et justice pour tous, mensuétude pour les humbles et les déshérités.

Cela nous suffit.

Vive la République et l'Union lhermoise.

Signé : Un électeur.

Blars

Bourses. — Nous sommes heureux d'apprendre le succès aux bourses

deuxième série de la jeune Marie Vincent, pupille de l'Assistance publique et qui fréquente l'école laïque des filles de notre commune.

Nous profitons de cette occasion pour témoigner à nos jeunes et excellents maîtres, récemment arrivés dans notre commune, l'expression de notre profonde gratitude pour le zèle qu'ils apportent dans l'accomplissement de leur devoir.

St-Martin-Laboulaye

Elections municipales. — Liste d'Union Républicaine « Marre » réélue en entier.

Luzech

Comité d'Initiative et Tourisme. — Au début de la saison touristique nous sommes heureux de constater une fois de plus l'activité toujours croissante de notre Comité d'Initiative.

Encouragés par le succès des deux inoubliables journées de 1928, ces messieurs ont songé au cours de cet hiver à nos lecteurs apprendront avec plaisir que les pourparlers engagés dès octobre 1928 avec M. Calmeur, délégué du T. C. F., ont permis de comprendre Luzech dans l'itinéraire tracé pour la première excursion.

En effet, une caravane de 80 personnes quittera Paris le 7 mai pour visiter le Quercy sous la conduite de M. Calmeur. Elle sera à Luzech le 10 mai pour une excursion à l'Oppidum gallo-romain de l'Impérial et une visite détaillée de notre petite ville.

Disons aussi que le concours empressé du Comité a permis à la Cie du P. O. d'établir des circuits dans notre région. Le tableau de ces itinéraires pour 1929 vient de paraître. Luzech est compris dans le circuit, ce qui permettra la visite des curiosités de notre presqu'île tous les lundis du 1^{er} juillet au 16 septembre.

Il convient de féliciter le Comité d'Initiative qui montre, en toutes circonstances, sa bonne volonté et fait tous ses efforts pour attirer et retenir chez nous les touristes, devenus ainsi les meilleurs propagandistes pour faire connaître les sites admirables de la basse vallée du Lot encore trop peu connus.

Etat civil du mois d'avril. — Naissance : Geneviève Devès.

Mariage : William-Henri Veuve, et Yvonne-Juliette Baldy.

Décès : Veuve Marie Cantarel, 68 ans; André Bouchud, 14 mois; Marie Saux, veuve Gayral, 74 ans, à Malsaclet.

Parnac

Etat civil du mois d'avril. — Décès : veuve Jeanne Soullignac, 84 ans; Rossignol, cultivateur à Cels, commune de Parnac, 75 ans.

St-Vincent-Rive-d'Oit

Etat civil du mois d'avril. — Mariages : Robert Lacombe, cultivateur et Angèle Vixes; Roger David et Fernand Frayssac.

Décès : Cammas Victor, charbon, 71 ans; Mélanie Course, veuve Dubernat, 69 ans.

Les Junies

Nos compatriotes. — Nous apprenons avec un vif plaisir que notre aimable et jeune compatriote M. André Boyé, commis des P. T. T. à Paris, le fils de notre sympathique institutrice vient d'être reçu avec succès au Concours de Commis-Dessinateur à la Préfecture de la Seine.

M. André Boyé est un ancien élève de l'Ecole de Prayssac.

Nos plus amicales félicitations à notre excellent ami.

Saux

Elections municipales. — A Saux, la consultation électorale s'est déroulée dans le calme.

Neuf de la liste du maire ont été élus et un, M. Méjean, de la liste opposée.

St-Matré

Elections municipales. — La liste du maire comprend neuf élus et celle opposée un qui est M. Counil, instituteur honoraire.

Nous félicitons particulièrement ce dernier pour la compétence, en af-

fairez municipales, peut aider fortement à augmenter le bien-être de la commune.

Puy-l'Evêque

Résultat des élections municipales. — Majorité : 249.

Liste Rouma, 15 élus : MM. Rouma, 377; Vayssié, 366; Crayssac, 348; Pradalès, 342; Piécourt, 339; Borredon, 324; Prépieu, 310; Demaux, 308; Delmas, 297; Vilard, 294; Guinagal, 292; Dumaux, 289; Mauriol, 282; Bercegol, 271; Delbreil, 252. Un ballottage.

Ont obtenu M. Crispel (liste Rouma) 226.

Liste Lafage : MM. Lafage, 211; Savy, 170; Aldhuy Frédéric, 170; Grangé, 155; Bousquet, 144; Joffre, 142; Labarthe, 128; Barra, 128; Lapeyre, 122; Berthié, 122; Belmon, 120; Fourtau, 118; Talou, 117; Aldhuy Emile, 116; Dubruel, 105; Durrou, 97.

Rey (S. F. I. O.), candidature isolée, 78 voix.

Nécrologie. — Nous apprenons la mort de M. Bercegol J., ex-percepteur dans la Touraine qui avait pris sa retraite à Puy-l'Evêque depuis plus de 30 ans. M. Bercegol était très estimé de tous. Les obsèques ont eu lieu samedi, 4 mai.

Nous adressons nos sincères condoléances à la famille.

Duravel

Le 1^{er} mai. — Si beaucoup de traditions s'effacent et disparaissent, celle du 1^{er} mai subsiste toujours et chaque année se renouvelle.

C'est ainsi que plusieurs groupes de jeunes gens ont parcouru la commune, que les ménagères et fermières leur ont donné des œufs avec lesquels ils ont confectionné la fameuse « paséado » dont ils se sont régalés dans un réveillon copieusement arrosé.

Laissons vivre et facilitons ces traditions coutumières, qui font le renom et la joie de notre vieux Quercy.

Elections municipales. — Nous donnons ci-dessous le résultat des élections municipales dans notre commune. Deux listes complètes, c'est-à-dire de 12 membres chacune, étaient en présence, plus un candidat se présentant seul.

Liste du Maire sortant : Rey, 126 voix, élu; Cax, adj., 118 voix, élu; Cazabonne, maire, 116 voix, élu; Géliot, 112 voix, élu.

Liste opposée : Serres, conseiller sortant, 131 voix, élu; Labroue, 127 voix, élu; Valadié, conseiller sortant, 122 voix, élu; Rougié Georges, conseiller sortant, 118 voix, élu.

Il y a donc 8 élus, dont 4 de chaque liste et 4 ballottages.

Arrondissement de Figeac

Figeac

Elections municipales. — La liste du Maire, liste d'Union des Gauches, a obtenu un réel succès. 18 candidats sont élus. 5 sont en ballottage, mais avec un nombre de voix supérieure au plus favorisé de la liste adverse.

Bretenoux

Accident. — M. Lapart, maçon, était occupé à réparer une cheminée à l'usine de barite de Cère, lorsque tout à coup les laïtes de la toiture sur lesquelles il se trouvait se rompirent subitement et M. Lapart tomba sur le sol cimenté en cet endroit d'une hauteur de 4 ou 5 mètres. On le releva inanimé.

Malgré ses blessures, qui présentent cependant une certaine gravité, on ne croit pas sa vie en danger.

Cajarc

Elections municipales. — La liste radicale a 7 élus au 1^{er} tour : MM. Cournéde Gabriel, Mirabel Gaston, conseiller d'arrondissement, Cousy Paul, Pons Jules, Ausset Alphonse et Andrieu Paul, tous conseillers sortants; ballottages pour 5.

Les candidats socialistes ont eu 117 voix.

La liste conservatrice est écrasée.

Aynac

Etat civil du mois d'avril. — Naissances : Vayssouze Raymonde Marie-Jeanne, à Aubiac; Ayroles Jean-Marie, route de Leyme; Amadien Catherine-Simonne-Emilie-Lyda, au Ponget; Amadien Georges-Ferdinand-Clément, à Lacoste; Larrieu Guy-Christian, route Nationale.

Mariage : Joseph-Charles Lasalle, de Terron, agent de ville à Clermont-Ferrand et Ayroles Blandine-Joséphine, à Prat-Marty.

Décès : Brunet Louis, au Château.

Espédaillac

Elections municipales. — Liste républicaine, moyenne, 88 voix, 11 élus. Liste réactionnaire, moyenne, 52 voix.

Ballottage pour 1 siège.

St-Céré

L'Harmonie du P.-O. — A l'occasion du séjour à Saint-Céré, pendant les journées des 19 et 20 mai courant de la « Renaissance », société musicale de la Compagnie d'Orléans, le Syndicat d'Initiative organisera une fête locale.

Des affiches donnant le programme des concerts qui seront donnés le dimanche 19, sur la place de la République, seront posées dans toutes les communes voisines.

Une fête foraine aura lieu dans l'après-midi du dimanche. Après le concert de 21 heures, bal public suivi d'un feu d'artifice.

Panneaux indicateurs. — A la suite de la décision prise à la dernière assemblée générale du Syndicat d'Initiative de faire placer, l'un en haut de la ville et l'autre en bas, deux panneaux indicateurs émaillés, donnant la liste des curiosités à visiter dans notre ville, l'ordre a été passé à la Maison Japy Frères, d'établir ces deux panneaux. Ces panneaux mesureront 1 m. 50 sur 1 m. 10. Leur fabrication demande un temps assez long, néanmoins, nous pouvons espérer qu'ils seront en place en pleine saison touristique.

Mayrinac-Lentour

Elections municipales. — Les suffrages étaient brigués dans notre commune par une liste de droite et par notre ami M. Roudayre, ancien maire, conseiller sortant, candidat radical. Ce dernier a été élu ainsi que 9 candidats de la réaction. Il y a ballottage pour 2 sièges.

Arrondissement de Gourdon

Labastide-Murat

Nécrologie. — Vendredi, à 14 heures, M. Lacaze, aubergiste, est tombé dans un escalier. On lui porta secours, mais ce fut en vain, il décéda quelques moments après. M. de Lapize, appelé ne put que constater le décès dû à une rupture d'anévrisme.

Le défunt qui avait été maire de Lamothe-Cassel, jouissait de l'estime générale.

Nous adressons à la famille nos sincères condoléances.

Soulomès

Elections municipales. — Sont élus au premier tour : Metz Théophile, Sambat Eloi, Laplace Louis, Dajean Cyprien, Marty Henri, Rossignol Charles, Pons Jean-Baptiste, Delpech Jean.

Il y a ballottage pour 2 sièges.

Martel

Fête de quartier. — Nous rappelons que le jour de l'Ascension a lieu, tous les ans, la fête des quartiers du Cerf et de la Gare, dont le centre sera la promenade de La Fontenelle. Attractions et bal à grand orchestre, tour de ville en musique, etc.

Cressensac

Etat civil. — Naissances : Jean-Antoine, aux époux Malard, maçon à Cressensac; Renée-Paule, aux époux Marcou, du village de Sieussac.

Décès : M. Delsoy, 71 ans, ancien curé de Cressensac; M. Chassaing, 72 ans, du village du Champ-de-Verthiac.

Souillac

Foire. — Favorisée par le beau temps, notre foire de mai a eu une grande importance. Principaux cours pratiqués :

Bœufs de travail, 4.200 à 6.000 fr. la paire; vaches de travail, 3.000 à 4.500 fr. la paire; bœufs pour la boucherie, 220 à 250 fr. les 50 kilos; vaches pour la boucherie, 190 à 210 fr. les 50 kilos; moutons, 230 à 240 fr. les 50 kilos; porcs gras, 410 à 420 fr. les 50 kilos; porcelets, 180 à 220 fr. la pièce; œufs, 6 fr. la douzaine; poulets, 7,50; poules, 6 francs; canards, 5,50; lapins, 3,50, le tout le demi-kilo; laitues, 0,50 pièce.

Prochaine foire le 19 mai.

DÉPÊCHES

Paris, 11 h. 45.

Calamités en Perse

Alors que la Perse est déjà fort éprouvée par un terrible tremblement de terre qui a dévasté la région de Khorassan, une seconde calamité s'est abattue sur le pays par l'arrivée de Sauterelles.

Cette invasion a causé de graves dommages et on craint la famine.

Le millionnaire purgera sa peine

De Washington — Le millionnaire Harry Sinclair est entré en prison pour purger une peine de 90 jours de détention.

Protestations de journalistes

De Genève. — L'Association internationale des journalistes accrédités auprès de la Société des Nations, a adressé une note au Président de la Commission de désarmement pour protester contre la trop grande discrétion dont on fait preuve envers eux.

Trotzki se fera musulman

De Londres. — Le correspondant du « Daily Express » annonce que suivant un journal arabe, Trotzki, pendant son séjour à Constantinople, a décidé de convertir à la religion musulmane.

La variole en Angleterre

De Londres. — Le nombre de cas de variole en traitement dans les hôpitaux à Londres, a passé de 310 au 1^{er} mai, à 315, hier soir.

L'épidémie a pris une grande extension à Birmingham.

Coopérative Laitière Quercynoise CAHORS

Vente tous les jours, rue de la Chartraine, Lait frais, de huit à midi, Beurre, Crème, fromages frais et coeurs à la crème, de neuf heures à midi et de cinq à sept. A des prix les plus réduits.

PERDU

Il a été perdu, Samedi 27 Avril, entre la gare de Castelfranc et Cahors, une chienne blanche avec taches marron répondant au nom de Kéti.

Prière de la remettre à M. VINEL à Anglars-Juillac.

DROGUERIE BORDELAISE

Mme Vve BAUDEL

3, place du Marché - Cahors

Tous produits pour entretien ménage, peintures préparées, peintures en poudre, Essence de lavandin, Huile de lin, Vernis, Ocre, Colle Remy, Cire en pains, Encastrique, Grand assortiment de broches : parquets, meubles, chaudières, habits, ongles, Pinceaux, Balais, Tapis-brosses, Wassingues, Essuie-mains, Peaux de chamois, Savons, Bouchons, Cordes, Câbles, Ficelles à guinder, Sangles, Longes, Etrilles, Jutiles, Mouchettes, Musclères à bœufs, Chanvre.

Feuilleton du « Journal du Lot » 61

PRINCESSES DE SCIENCE

Par Colette YVER

CINQUIEME PARTIE

I

— Parlez à maman pour moi, dites, madame, je vous en prie ! Elle ne veut pas que je fasse ma médecine. Alors qu'est-ce que je deviendrai ? Un jour, monsieur Artout a permis que j'allais dans son service à Beaujon. Oh ! quels bons moments j'ai passés ! Ça me plaisait tant, tous ces lits, tous ces malades, tous ces médecins, ces infirmiers ! C'était blanc, c'était propre, ça sentait les remèdes, la pharmacie. Ah ! j'aurais voulu y rester toujours, toujours...

Thérèse, devant cette petite fille frémillante, se rappelait sa propre adolescence, l'émotion que lui causait l'odeur d'iodeforme rapportée de l'Hôtel-Dieu dans les vêtements de son père, l'aspect extérieur d'un hôpital aperçu au passage, dans une rue, la seule vue d'une croix de Genève, symbole médical. Et elle sentait ces impressions lointaines se re-

produire aujourd'hui dans cette fillette ardente, mordue de ce même mal terrible et voluptueux de la vocation.

— Je veux être médecin ! je veux signer, un jour, des ordonnances, comme vous : « Docteur Lucie Adeline... » Je veux guérir des gens, devenir célèbre comme madame Lancélevée. Si l'on m'en empêche, je me tuerai.

Ses yeux lançaient des flammes et se mouillaient de larmes. On devinait combien pouvait être vif et violent chez cette enfant le désir combattu dont elle souffrait déjà comme d'une passion mystérieuse. Thérèse se troubla, s'effraya devant la responsabilité à encourir. Fallait-il, par un acquiescement tacite, orienter cette jeune fille vers cette science fascinante qui prend maintenant les femmes, les absorbe, les asservit, les exige tout entières ? Voici qu'un doute s'empara d'elle, la rendait craintive, timorée, au moment de hasarder ce conseil qui influencerait peut-être à jamais Lucie. Elle n'était plus si sûre qu'autrefois que le bonheur fût là pour une femme. Une incertitude angoissante fermait ses lèvres.

— Ma petite amie, dit-elle enfin, je vous remercie de votre confiance. Vous êtes gentille de m'avoir si franchement ouvert votre cœur. Mais que peut valoir mon avis auprès de celui que vous donne votre mère ? Elle a une longue pratique de la profession que vous voulez embrasser ; elle vous guidera plus sûrement que moi. Elle

a payé sa sagesse par des expériences probantes et cruelles : croyez-la...

— Mais si vous aviez une fille, demandait Lucie, très décontenancée par un discours qu'elle attendait si peu, vous n'agiriez pas comme maman le fait à mon égard ?

— Si j'avais une fille... reprit Thérèse en hésitant.

Et toute l'histoire de son mariage repassait devant ses yeux. Ses difficultés conjugales, dont avec une mauvaise foi incessante, elle n'avait pas voulu convenir, lui apparaissaient évidentes, subitement. Elle revit la mort de son bébé, les peines multiples de Fernand, la lente flétrissure de leur amour. Elle se rappela les baisers de glace, hâtifs, distraits que lui donnait son mari, son regard sans tendresse, ses sourires forcés, leurs conversations sèches, leurs nuits sans enlacements...</



Un livre d'érudition et de poésie.

Pour bien connaître notre Quercy, dans le passé et dans le présent, il faut lire :

Le Lot à petites journées

par Eugène GRANGIÉ
préface de Léon Lafage,
illustrations de Mlle Alice Millochau
(Nouvelle édition)
Berger-Levrault et Paul Meyzenc, éditeurs,
Paris et Cahors, (chez tous les libraires)

Au Tic Tac de la Vieille Pendule

(Contes quercynois)
par Eugène GRANGIÉ

Un volume in-32 de cent pages avec portrait de l'auteur :

Prix : cinq francs

En vente : A CAHORS
LIBRAIRIE MEYZENC
LIBRAIRIE GIRMA-RICARD

Chemin de fer de Paris à Orléans

LIVRET GUIDE OFFICIEL (Edition de mars 1929)

La Compagnie du Chemin de fer de Paris à Orléans met en vente, dès maintenant, au prix de 3 fr. 50 son Livret-Guide Officiel (Edition de mars 1929).

Comme précédemment, ce Guide est également adressé à domicile, contre l'envoi préalable de sa valeur augmentée des frais d'expédition, soit au total 4 fr. 75 pour la France et 7 fr. 10 pour l'Etranger, en mandat-carte ou timbres-poste français, au Bureau de la Publicité de la Compagnie, 1, Place Valhubert, à Paris (13^e).

Toutefois, en raison des modifications d'horaires qui seront apportées à la marche des trains à partir du 15 mai prochain (date de mise en application du Service d'Eté), ces horaires ne figurent pas dans le livret.

Tout acheteur de ce livret pourra obtenir gratuitement et franco, vers le 15 mai prochain, en échange du talon figurant au bas de la page 229 du Livret-Guide, et sur demande adressée au dit Bureau de la Publicité, un fascicule comprenant ces horaires d'Eté à la date du 15 mai 1929, ainsi que des renseignements utiles à la préparation de voyages sur les réseaux d'Orléans et du Midi (prix de billets divers, services automobiles de tourisme, organes d'indications touristiques, etc.).

Chemin de fer de Paris à Orléans et Compagnie Internationale des Wagons-Lits.

Avec la vitesse, le confort...

Des Wagons-Salons de 1^{re} et 2^e classes circulent entre Paris et Bordeaux dans les grands rapides de soirée N° 15 et 16.

Ces trains, dont l'horaire commode et la vitesse très élevée ont fait le grand succès, ne le cèdent à aucun rival en matière de confort.

Services de Wagons-Lits 2^e classe entre Paris et Toulouse et vice-versa

Dans les trains express de nuit 77 et 78 — Paris-Toulouse, Toulouse-Paris — circule un Wagon-Lits de 1^{re} et 2^e classes.

Les compartiments de 2^e classe de cette voiture sont plus confortables que ceux des Wagons-Lits à classe unique qui circulaient il y a fort peu d'années.

On peut y faire le voyage de Paris à Toulouse ou vice-versa avec un billet de 2^e classe en payant un supplément ; pour un voyage simple à place entière le total du billet et du supplément ne s'élève qu'à 385 fr. 80 contre 323 fr. 50 en 1^{re} classe ordinaire.

Voyagez confortablement entre Paris et Bordeaux

Dans les grands rapides de soirée 15 et 16 — Paris-Bordeaux et vice-versa — circule un Wagon-Salon « Pullman » de 1^{re} classe et un Wagon-Salon « Pullman » de 2^e classe.

Le « Pullman » 1^{re} classe est semblable aux voitures bien connues du Sud-Express.

Le « Pullman » 2^e classe est accessible aux voyageurs munis de billets de 2^e classe moyennant un supplément modéré qui donne au total un prix intermédiaire entre la 2^e et la 1^{re} classe.

Il est luxueux et bien aéré. On y mange à sa place, sans se déplacer pour aller au Wagon-Restaurant.

Il y a ainsi dans les rapides Paris-Bordeaux des places convenant à toutes les préférences.

Prorogation jusqu'à nouvel avis de la période de fonctionnement du Service Automobile Rapide Poitiers-Limoges et vice-versa (Dimanches et jours fériés exceptés)

En raison de son succès toujours croissant, ce service, prévu jusqu'au 13 octobre 1928, est maintenu dans les mêmes conditions jusqu'à nouvel avis.

A l'aller il procure aux gens d'affaires un séjour appréciable à Limoges ; au retour, il assure, à Poitiers, la correspondance du train rapide 16 (1^{re} et 2^e classes) arrivant à Paris-Quai d'Orsay à 0 h. 12.

Prix de transport par place pour le parcours :

Dans les deux sens : aller, 39 fr. ; aller et retour (validité 2 jours), 62 fr. 40. Parcours partiels, par kilomètre, 0 fr. 30.

Ce service, qui permet d'utiliser, sous

condition, certains billets de chemins de fer, assure aussi le transport des bagages et des colis de grande vitesse.

Pour tous renseignements s'adresser aux gares de Poitiers et Limoges.

Services de Wagons-Lits 2^e classe entre Paris et Bordeaux et vice-versa

Dans les trains express de nuit 33 et 34 — Paris-Bordeaux, Bordeaux-Paris — circule un Wagon-Lits de 1^{re} et 2^e classes.

Les compartiments de 2^e classe de cette voiture sont plus confortables que ceux des Wagons-Lits à classe unique qui circulaient il y a fort peu d'années.

On peut y faire le voyage de Paris à Bordeaux ou vice-versa avec un billet de 2^e classe en payant un supplément ; pour un voyage simple à place entière le total du billet et du supplément ne s'élève qu'à 299 fr. 05 contre 265 fr. 40 en 1^{re} classe ordinaire.

IMP. COUESLANT (personnel intéressé)
Le co-gerant : L. PARAZINES.

IMPRIMERIE A. COUESLANT

SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE AU CAPITAL DE 1.000.000 DE FRANCS

(Personnel intéressé)

CAHORS (Lot)

INSTALLATION MODERNE

ATELIER PRINCIPAL :

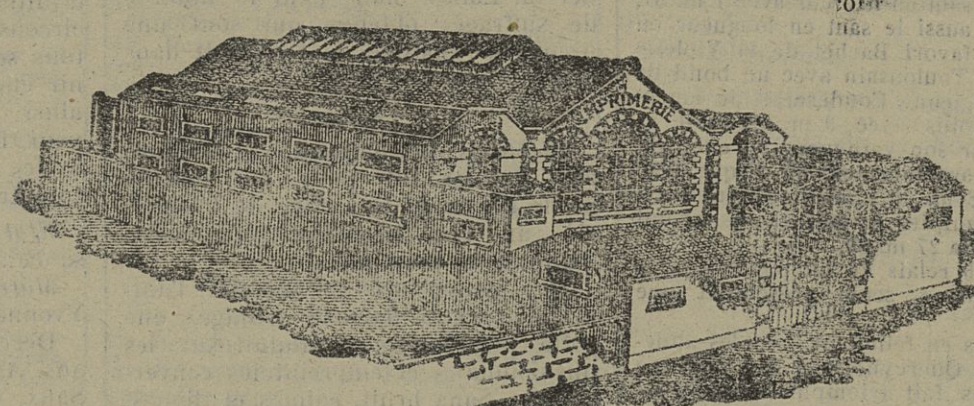
1, Rue des Capucins

ANNEXE :

4, Rue Frédéric-Suisse

21 PRESSES

LIVRAISON RAPIDE PRIX MODÉRÉS



SERVICE D'HIVER 1928-29

De Paris à Toulouse par Cahors

	OMNIB.	EXP.	MIXTE	RAPIDE	RAPIDE	EXP.	EXP.	OMNIB.
PARIS (Orsay) dép.	12	5	10	19	17	14	19	21
PARIS (Aust.) dép.	22	5	10	31	17	25	20	21
LIMOGES arrivée	5	42	16	35	23	4	2	16
LIMOGES départ	30	9	16	43	23	10	4	24
BRIVE arrivée	15	55	18	25	0	51	4	10
BRIVE départ	38	12	32	16	19	32	18	50
Gignac-Cressensac	10	13	7	16	57	10	58	
SOUILAC	8	42	13	50	17	24	19	40
CAZOULES	8	50	13	58	17	32	20	49
La Chap.-d-Mareuil	8	56	14	4	17	38		
Lamothe-Fénelon	9	6	14	14	17	49	21	13
Nozac	9	16	14	24	18	1		
GOURDON	9	31	14	40	18	24	19	41
Saint-Clair	9	40	14	49	18	34		
Dégagnac	9	51	15	18	46			
Thédirac-Peyrilh	10	2	15	11	18	59		
Saint-Denis-Catus	10	13	15	22	19	13		
Espère	10	22	15	31	19	24		
Pradines	10	29	15	38				
CAHORS arrivée	10	35	15	44	19	35	20	22
CAHORS départ	11	44	17	4	20	26	2	42
Sept-Ponts	11	54	17	54				
Cieutat	12	8	18	11				
Lalbenque	12	16	18	21				
Caussade	12	53	19	1	21	9		
MONTEAUBAN arr.	13	28	19	49	21	34	8	43
TOULOUSE... arr.	16	46	20	56	22	25	4	33

De Toulouse à Paris par Cahors

	OMNIB.	EXP.	EXP.	OMNIB.	EXP.	EXP.	RAPIDE	RAPIDE
TOULOUSE... d.	4	50	8	47	10	26	13	40
MONTEAUBAN d.	6	14	10	11	14	16	2	20
Caussade	6	55	10	41	16	41	21	36
Lalbenque	7	32	11	23	17	19		
Cieutat	7	40	11	32	17	27		
Sept-Ponts	7	51	11	44	17	38		
CAHORS... arr.	7	59	11	52	12	13	17	46
CAHORS... dép.	8	17	12	42	12	17	17	55
Pradines	8	24	12	49	18	2	21	51
Espère	8	32	12	58	18	10		
Saint-Denis-Catus	8	46	13	13	18	23		
Thédirac-Peyrilh	8	59	13	27	18	36		
Dégagnac	9	10	13	36	18	45		
Saint-Clair	9	19	13	45	18	54		
GOURDON (1)	9	37	14	3	19	9	23	7
Nozac	9	45	14	12	19	17		
Lamothe-Fénelon	9	55	14	21	19	26		
La Chap.-de-Mar	10	2	14	29	19	33		
CAZOULES	10	8	14	35	19	39		
SOUILAC	10	15	14	50	13	25	19	51
Gignac-Cressensac	10	25	15	20	20	21	23	33
BRIVE... d.	11	20	15	50	14	2	20	49
BRIVE... a.					14	8	23	34
PARIS... (A) arr.					22	8	8	42
PARIS... (O) arr.					22	15	8	54

Les trains "express" et "rapide" ne prennent les voyageurs que dans des conditions déterminées : consulter les indications.
1) Un train mixte part de Gourdon le matin à 4 h. 22 et arrive à Brive à 7 heures

De Cahors à Libos

CAHORS	6	22	15	6	18	35
Pradines	6	29	15	14	18	43
Mercuès	6	38	15	24	18	52
Douelle (Arrêt)	6	42	15	28	18	56
Parnac	6	49	15	38	19	5
Luzac	6	55	15	45	19	13
Castellane	7	7	15	59	19	25
Prayssac (Arrêt)	7	11	16	4	19	29
Puy-Evêque	7	20	16	13	19	38
Duravel	7	27	16	21	19	46
Soturac-Touzac	7	36	16	29	19	54
Fumel	7	46	16	42	20	6
LIBOS	7	51	16	48	20	11

De Libos à Cahors

LIBOS... dép.	9	22	14	28	18	14
Fumel	9	29	14	35	18	22
Soturac-Touzac	9	40	14	46	18	33
Duravel	9	47	14	53	18	40
Puy-Evêque	9	55	15	18	18	47
Prayssac (Arrêt)	10	4	15	9	18	56
Castellane	10	9	16	15	19	1
Luzac	10	20	15	27	19	14
Parnac	10	29	15	37	19	23
Douelle (Arrêt)	10	34	15	42	19	28
Mercuès	10	40	15	48	19	34
Pradines	10	48	15	56	19	42
CAHORS	10	55	16	3	19	49

De Cahors à Capdenac

CAHORS	8	5	16	14	18	30
Cabessut	8	14	16	25	18	41
Arcambal	8	23	16	34	18	54
Vers	8	31	16	42	19	5
Saint-Géry	8	38	16	47	19	14
Conduché	8	49	16	58	19	33
Saint-Cirq-la-Popie	8	55	17	4	19	41
St-Martin-Labouval	9	2	17	12	19	67
Calvignac	9	8	17	19	20	6
Cajarc	9	21	17	32	20	21
Montraban	9	30	17	42	20	34
Toirac	9	38	17	51	20	46
Lamadelleine	9	49	18	3	21	1
CAPDENAC	10		18	15	21	15

De Capdenac à Cahors

CAPDENAC	7	10	11	56	18	55
Lamadelleine	7	22	12	12	19	7
Toirac	7	33	12	26	19	18
Montraban	7	41	12	37	19	26
Cajarc	7	52	12	55	19	39
Calvignac	8	2	13	8	19	49
St-Martin-Labouval	8	9	13	17	19	58
Saint-Cirq-la-Popie	8	17	13	27	20	6
Conduché	8	25	13	36	20	18
Saint-Géry	8	37	13	58	20	23
Vers	8	42	14	5	20	32
Arcambal	8	50	14	16	20	40
Cabessut	9	14	14	31	20	51
CAHORS	9	8	14	40	20	59

St-Denis-près-Martel et Aurillac

St-Denis-près-Martel	5	23	14	25	17	15
Vayrac	5	32	14	33	17	25
Bétailhe (arrêt)	5	37	14	38	17	28
Puybrun	5	46	14	47	17	37
Bretenoux-Biars	6	4	15	2	17	53
Port-de-Gagnac	6	12	15	10	18	1
Laval-de-Cère	6	25	15	20	18	11
Lamativie	6	47	15	41	18	36
Siran (arrêt)	7	4	15	58	18	53
La Roquebrou	7	22	16	15	19	11
AURILLAC... arrivée	8	5	16	58	19	57

Aurillac à St-Denis-près-Martel

AURILLAC... départ	4	54	10	2	17	4
La Roquebrou	5	35	10	43	17	58
Siran (arrêt)	5	47	10	55	18	12
Lamativie	6	4	11	13	18	32
Laval-de-Cère	6	22	11	29	18	51
Port-de-Gagnac	6	31	11	37	19	
Bretenoux-Biars	6	47	11	47	19	17
Puybrun	7	3	11	55	19	27
Bétailhe (arrêt)	7	11	12	1	19	34
Vayrac	7	29	12	8	19	43
St-Denis-près-Martel	7	36	12	15	19	50

Le Buisson à St-Denis-près-Martel

Le Buisson. dép.	»	6 50	11 9	»	19 29
Sarlat.....	»	8 2	12 12	17 35	20 36
Cazoules.....	»	8 44	12 51	19 15	21 16
Souillac.....	7 36	10 55	13 37	9 28	21 24
Le Pigeon.....	7 51	11 20	13 52		15 45
Baladon. Arrêt.	7 56	11 27	13 57		16 »
Martel.....	8 6	11 56	14 5		16 14
St-Denis-p.-M.ar.	8 17	12 9	14 5		16 25

St-Denis-près-Martel au Buisson

St-Denis-p.-M. d.	»	7 49	9 11	12 41	17 35
Martel.....	»	8 5	9 26	12 56	18 9
Baladon. Arrêt.	»	8 12	9 33	13 2	18 20
Le Pigeon.....	»	8 18	9 39	13 7	18 35
Souillac.....	6 50	8 28	9 49	13 17	18 48
Cazoules.....	7 1	8 54	9 50	13 36	19 43
Sarlat.....	8 33	9 5	»	13 43	19 53
	5 15	9 50	17 30	14 30	20 34